AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 3 - 6 Février 1981

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver de la vigne en reprise sensible depuis ces dernières années gardent tout leur intérêt dans la lutte contre certaines maladies : esca, excoriose ou certains ravageurs : agent de l'acariose, cochenilles.

ESCA ou APOPLEXIE : La maladie en recrudescence est dûe à des champignons du bois entrant par les plaies de taille récente et envahissant les tissus du bois. L'esca affecte surtout les vignes ayant atteint 12-15 ans. Les symptômes bien connus présentent deux formes caractéristiques :

- une forme lente de dépérissement avec rameaux courts, feuilles jaunissant et se desséchant loin des nervures, végétation chétive jusqu'à la mort du cep survenant en quelques années.
- une forme brutale c'est l'apoplexie qui se produit après nouaison, le feuillage, les grappes flétrissent soudain et le cep meurt laissant les sarments secs et violacés.

La décomposition des zones internes du cep en une masse friable liégeuse (amadou) facilite le diagnostic.

La lutte chimique consiste à pulvériser sur les souches une solution d'arsénite de soude à la dose de 1250 g. d'arsenic par hectolitre, soit 2,5 l. des spécialités (Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol).

Il convient de traiter pendant le repos complet, au moins 10 jours après taille, par temps sec, non venteux, sans gel et en prenant toutes les précautions qu'exige l'emploi de ce produit très toxique.

Parallèlement, on doit arracher et brûler toutes les souches mortes et limiter autant que possible les blessures et grosses plaies de taille.

EXCORIOSE : Cette maladie d'importance économique moindre en Bourgogne - Jura est néanmoins présente dans certains vignobles. Les parcelles atteintes sont plus difficiles à tailler. En hiver on peut observer un blanchiment des sarments portant des ponctuations noir-brillant qui sont les agents de conservation du parasite. Parfois on remarque seulement un étranglement des empattements rendant les bois cassants, des fendillements et lésions des écorces.

La lutte est indispensable dans tout vignoble contaminé. Le traitement de base s'effectue en hiver.

Des essais conduits par le Service de la Protection des Végétaux depuis plusieurs années montrent que la meilleure efficacité est obtenue avec un traitement d'hiver, dont le but est de détruire les pycnides au début de leur formation en utilisant une solution d'arsénite de soude à 625 g. d'arsenic par hectolitre. En général, ce traitement se placerait en janvier. Cette année, compte tenu des conditions climatiques, l'évolution du parasite a été retardée, mais maintenant le moment est venu de faire cette application dans les parcelles atteintes.

Ce traitement d'hiver doit être appliqué après la taille, par beau temps, sur des bois bien ressuyés. La pulvérisation doit être abondante (350-400 l./ha) de façon à bien mouiller.

P160

ACARIOSE : Les attaques de cet acarien commencent dès les premiers signes de gonflement des bourgeons et provoquent l'avortement des grappes et l'atrophie des sarments avant le débourrement.

C'est pourquoi les traitements d'hiver (stade A/B) à forte pression et lessivant bien les ceps (traitement à la lance) sont recommandés et efficaces en présence de symptômes et dégâts ou après contrôle de la présence des colonies d'acariens.

Utiliser soit :

- *les associations d'huile d'anthracène et de colorants nitrés (Véraline 3, Traitement d'hiver Umupro, Seppic vigne) à 2-3 l./hl*
- *les associations d'huile de pétrole et de colorants nitrés (Dytrol 50, Dinitrol 3, Volck hiver, Seppic verger) à 2-3 l./hl*
- *les huiles de pétrole (Oliocin, Ovipron, Euphytane, Pest oil 7) à 2,5 - 3,5 l./hl*
- *les colorants nitrés (Bonitrol, Jackyl S, Nitricide 50, Sandoline A, Trifina) à 1 Kg. de spécialité/hl.*

A l'approche du débourrement on pourra encore employer un oléoparathion (stades C/D)

COCHENILLES : Elles sont en extension localement. Les principales espèces observées sur vigne sont le Lecanium du cornouiller et la cochenille floconneuse. Hivernant sur les ceps à un stade très vulnérable (dépourvu du bouclier protecteur) elles peuvent être détruites par les huiles jaunes, les colorants nitrés et l'oléoparathion aux doses indiquées pour l'acariose.

ARBRES FRUITIERS

LA CLOQUE DU PECHER : La protection du pêcher contre la cloque est nécessaire pendant la période qui s'étend du début de l'éclatement des bourgeons jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Les attaques les plus graves sont à redouter dès que le bourgeon à bois s'allonge et s'entrouve, laissant apparaître la pointe rouge ou verte de la première feuille : stade B.

Surveiller la végétation afin d'intervenir dès le début du stade B. Un renouvellement de l'application sera envisagée si la période de sensibilité se prolonge à la suite de conditions humides et peu poussantes.

Utiliser l'un des produits suivants (doses exprimées en g. de matière active/hl) :

- *captafol 120 (Difosan FLO, Orthodifolatan)*
- *captane 250 (Phytocape, Orthocide, Sepicap,...)*
- *ferbame 175 (Ferbamate, Sepifer)*
- *thirame 175 (Pomarsol, Thirbane, Tripomol 80,...)*
- *zirame 175 (Pomarsol Z, Carbazinc, Prodaram,...)*
- *produits cupriques 500 (nombreuses spécialités) : jusqu'au stade B inclus.*

Le traitement doit être effectué soigneusement de façon à bien mouiller les extrémités des rameaux.

PSYLLES DU POIRIER : Dans les parcelles intéressées, une intervention doit être envisagée dès la prochaine période de beau temps, c'est-à-dire dès que les températures atteindront 10°C durant deux jours.

Utiliser le D.N.O.C. (colorant nitré) à 600 g. de matière active/hl, soit environ un litre de produit commercial (nombreuses spécialités).

P158